

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE SURF

ANGLET

JEUDI 23 et VENDREDI 24 MAI 2024



CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE SURF

ANGLET • JEUDI 23 et VENDREDI 24 MAI 2024

ACCUEIL

Les organisateur vous donne rendez-vous, dès

- **20h00 le mercredi 22 mai 2024**
- **Ou des 8h30 le jeudi 23 mai 2024**

à la plage Plage De La Chambre D'Amour à Anglet, pour la **confirmation d'inscription.**

Chaque étudiant devra se présenter avec :

- **sa licence FFSport U 2023-2024** (papier ou dématérialisée)
- **sa carte étudiante** (ou attestation d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur)
- **Une carte d'identité**

Chaque participant s'engage à respecter le protocole sanitaire en vigueur au moment de la compétition. Dans un souci de démarche écoresponsable, aucune bouteille d'eau ne sera distribuée lors des rencontres. Nous demandons aux participants d'avoir leurs propres gourdes qu'ils pourront remplir par la suite dans les différentes installations.

CONTACTS :

Charles VERDIER (SUAPS UPPA) – 06 13 44 91 03 – charles.verdier5@gmail.com

Raphael YVON (SUAPS UPPA) – 06 08 15 19 32 – raph.yvon@hotmail.fr

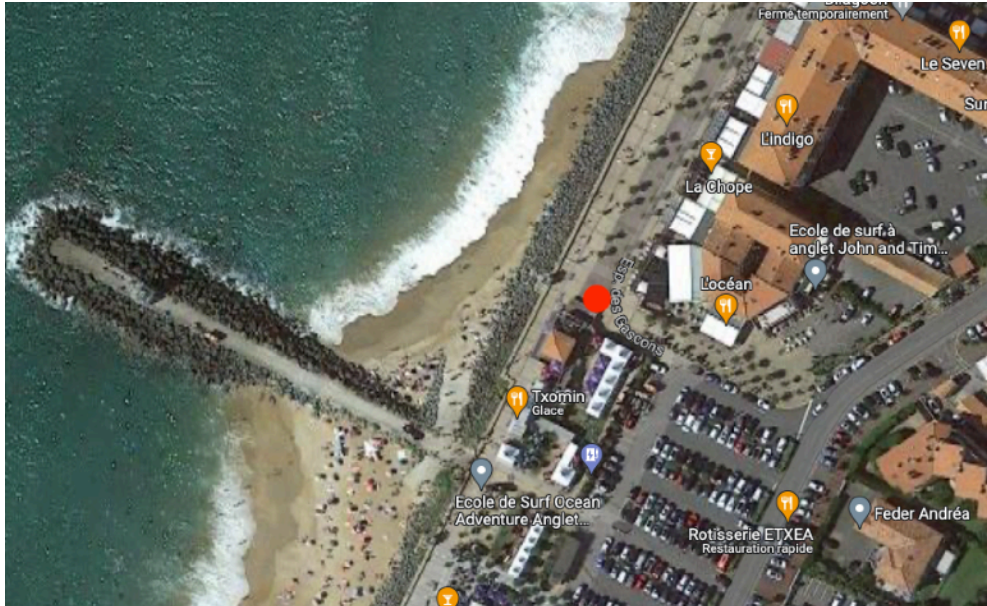
Luhpo BARLETTA (SUAPS UPPA) – 06 68 96 45 82 – luhpo.barletta@univ-pau.fr



CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE SURF
ANGLET • JEUDI 23 et VENDREDI 24 MAI 2024

LIEU DE LA COMPÉTITION

Plage De La Chambre D'Amour à Anglet / ou Plage du Club
7 Esp. des Gascons, 64600 Anglet



PLAN D'ACCÈS À L'INFRASTRUCTURE SPORTIVE

- **Arrivée en avion :** Aéroport de Biarritz
- **Arrivée en voiture :** Sur A 63 Bordeaux Bayonne : sortie 6 (Bayonne St. Esprit, Bayonne nord)
- **Arrivée en train :** Gare SNCF de Biarritz

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE SURF

ANGLET • JEUDI 23 et VENDREDI 24 MAI 2024

PLANNING PRÉVISIONNEL

Les horaires de passage des séries seront communiqués le jour même.

Mercredi 22 Mai :

20h00 - 21h30 : vérification des inscriptions et remise des lots de bienvenue

Jeudi 23 Mai :

8h30 - 9h00 : vérification des inscriptions et remise des lots de bienvenue

9h00 : Briefing de compétition avec le Beach Marshall

9h15 : début de compétition

18h30 : fin de la première journée de compétition

20h00 : soirée / concert

Vendredi 24 Mai

8h45 : Briefing de compétition avec le Beach Marshall

9h00 : début de compétition

18h30 : fin de la première journée

19h30 : Remise des prix (à LA CHOPE 7 Esp. des Gascons 64600 Anglet)

REGLEMENT SPORTIF

Se référer au document d'accompagnement : « Règlement sportif Uhaina Classic »

INFORMATIONS CLÉS

Les inscriptions se font via internet, sur [Sport-U.com](https://www.sport-u.com), puis [INSCRIPTION COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES](#)



CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE SURF

ANGLET • JEUDI 23 et VENDREDI 24 MAI 2024

HÉBERGEMENT

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des hôtels et établissements situés autour de votre lieu de compétition :

- Domaine du Pignada - 1 Allée de l'Empereur - 64600 Anglet
- Apart - Hôtel Mer Et Golf Anglet - Biarritz - 1 Allée des Arroques, 64600 Anglet
- Camping Eden Villages Bela Basque - Quartier Brindos, 2 Allée Etchecopar, 2 Allée Etchecopar, 64600 Anglet

RESTAURATION

- Le repas du jeudi et vendredi midi est pris en charges par les organisateurs.
- Les autres repas sont à la charge des compétiteurs et de leurs encadrants. De nombreux restaurants ou boulangeries se trouvent près de la zone de compétition.



CHAMPIONNAT DE FRANCE UNIVERSITAIRE DE SURF

ANGLET • JEUDI 23 et VENDREDI 24 MAI 2024

DROIT À L'IMAGE

Lors de toutes les manifestations organisées par la FF Sport U et les Ligues, **le licencié participant, du seul fait de son inscription, consent aux organisateurs l'utilisation de son nom, prénom, adresse, image, témoignages, résultats obtenus et ce, par tout moyen de communication.**

Le candidat participant consent également à ce que **son nom puisse être utilisé en association avec sa propre image et à ce que sa voix, son nom et son image puissent être enregistrés**, amplifiés et reproduits sur des films ou tout autre support.

Le candidat participant accorde l'autorisation d'utiliser et, notamment, d'éditer tout ou partie des dits documents, dans la mesure où la FF Sport U et/ou ses partenaires le jugent nécessaire et cela, sans limitation de durée. **Le candidat participant renonce à toute réclamation liée à l'exploitation des dits documents, en particulier, de nature financière.**